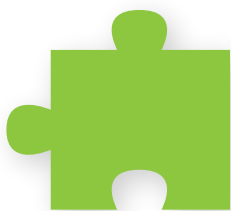


ANNEXE D - FORMULAIRES, GRILLES D'ÉVALUATION ET D'ENTREVUE EN LIEN AVEC DES DEMANDES D'ACCOMMODEMENTS RAISONNABLES POUR MOTIFS RELIGIEUX

Issue du guide :

EL-Hage, Habib (2018). Interventions en contexte de diversité au collégial. Guide à l'intention des intervenants de première ligne. Montréal. METISS



ANNEXE D - FORMULAIRES, GRILLES D'ÉVALUATION ET D'ENTREVUE EN LIEN AVEC DES DEMANDES D'ACCOMMODEMENTS RAISONNABLES POUR MOTIFS RELIGIEUX

Imane et Subbah déposent une plainte contre leur enseignant. Celui-ci leur refuse une reprise d'examen. Selon lui le motif religieux n'est pas sérieux, après tout il est un enseignant et non un gestionnaire d'accommodement raisonnable.

Outil 11- Formulaire¹ de demande d'accommodement raisonnable pour motif religieux²

Identification de l'étudiant :	
Programme d'études :	
Code permanent :	
Cours visés :	
Enseignants :	
Avez-vous discuté avec votre enseignant de cette demande?	Oui Non
Les raisons de la demande :	
Les dates ciblées pour une absence :	
Solutions pour remédier à cette situation :	

Signature de l'élève _____

Date

Réglé par le cheminement scolaire

Signature de l'API (aide pédagogique individuel) _____

Date

¹ Ce formulaire est envoyé aux étudiants à la fin de la session afin de permettre aux API de vérifier la possibilité de changement de groupe cours pour des étudiants qui seront assurément absents au courant de la session lors des fêtes religieuses.

² Veuillez déposer votre requête à *monsieur, madame, titre, local, courriel*, afin qu'il en assure le suivi **au plus tard le date et année**.

Outil 12- Processus suggéré pour le traitement de la demande d'accommodement raisonnable

Première étape : analyse de la demande

À la suite d'une rencontre avec l'étudiant ou l'étudiante, on détermine :

- Qui fait la demande ?
- Quel est l'objet de la demande ?
- Quelles sont les raisons invoquées ?
- Y a-t-il un droit mis en cause?
- S'agit-il d'une discrimination indirecte ?
- Le motif est-il prohibé par la Charte ?

Deuxième étape : la recevabilité

- La demande est-elle recevable ?
- Si la demande est refusée : justification du refus.
- Y a-t-il des contraintes excessives ?
- Peut-on trouver des solutions ? (négociation possible)
- La solution est-elle réaliste ?
- Si la solution est acceptée : étape 3.

Troisième étape : l'application

- Application de la solution retenue.³
- Suivi.

³ Dans certains cas, l'approbation de l'administration est exigée pour l'application de la solution retenue.